

Rappel des objectifs fondamentaux de l'épreuve :

« Cette épreuve permet de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité. Elle évalue les compétences et les connaissances suivantes : maîtrise de la langue et de l'expression ; aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ; aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français sur une culture et des lectures personnelles, pour traiter d'une question littéraire portant sur l'un des objets d'étude du programme ; aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur différents textes, et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien » Note de service du 23-07-2020, publiée au BO spécial 6 du 31 juillet 2020.

I. Commentaire : 20 points

Compréhension du texte proposé : 12 points			
Sens du texte partiellement perçu ; remarques peu nombreuses et peu précises. 2-4 points	Compréhension littérale correcte ; des éléments d'interprétation. 5-7 points	Texte compris et principaux enjeux perçus ; démarche d'interprétation ; références précises au texte. 8-10 points	Interprétation fine du texte ; références pertinentes et analysées. 11-12 points
Organisation et démarche argumentative : 4 points			
Organisation lacunaire. 1 point	Un effort d'organisation. 2 points	Démarche argumentative perceptible. 3 points	Démarche cohérente et progression identifiable. 4 points
Qualité de l'expression : 4 points			
Langue très incorrecte mais sens globalement perceptible. 1 point	Syntaxe (y compris ponctuation) et orthographe imparfaites. 2 points	Syntaxe (y compris ponctuation) correcte mais orthographe imparfaite. 3 points	Expression correcte (quelques erreurs tolérées compte tenu des circonstances de l'examen). 4 points

II. Contraction – essai :

1. Contraction : 10 points

Compréhension du texte source : 4 points			
Quelques éléments du texte compris. 1 point	Texte compris dans sa globalité ; la plupart des arguments sont identifiés. 2 points	La portée argumentative et la thèse soutenue dans le texte-source sont comprises ; les éléments essentiels sont bien identifiés et restitués. 3 points	La thèse, les arguments et la tonalité du texte ont été perçus et sont fidèlement retranscrits. 4 points
Qualité de la reformulation : 4 points			
Reprise des constructions et du vocabulaire du texte ou reformulation très maladroite. 1 point	Tentatives de reformulation. Propos compréhensible, mais maîtrise de la langue défailante. 2 points	Reformulation témoignant d'une recherche de précision. Usages normés de la langue (orthographe, syntaxe) globalement bien respectés ; vocabulaire varié. 3 points	Reformulation juste et précise. Usages normés de la langue (orthographe, syntaxe) autorisant quelques erreurs ; vocabulaire pertinent. 4 points
Respect des consignes de contraction : 2 points			
Réduction au quart respectée (marge de 10%) : 1 point			
Reprise de l'énonciation. : 1 point			

2. Essai : 10 points

Prise en compte du sujet, définition des enjeux de la question et qualité de l'argumentation : 4 points			
Des aspects du sujet sont abordés. 1 point	Enjeux partiellement perçus ; essai de questionnement. 2 points	Sujet et principaux enjeux compris, questionnés de façon cohérente. 3 points	Sujet et enjeux bien perçus ; présence d'une réflexion personnelle, pertinente et réellement développée. 4 points
Mobilisation des connaissances au service de la réflexion : 4 points			
Appui sur le texte support du sujet seul. 1 point	Appui partiel sur l'œuvre et les textes pour nourrir le propos. 2 points	Présence régulière d'exemples tirés de l'œuvre et des textes. 3 points	Œuvre et textes mobilisés à bon escient ; appropriation personnelle des lectures et des références culturelles. 4 points
Organisation du propos et expression : 2 points			
Développement clair de la pensée : 1 point			
Usage normé de la langue : 1 point			